

# NATURA 2000

## Baie du Mont-Saint-Michel

### Document d'objectifs



# 4 HABITATS AGRO-PASTORAUX

---

**Landes sèches européennes****Habitat générique**

Code Natura 2000 : 4030

Présentation générale de l'habitat➤ **Définition générale, physionomie et structure**

Sous l'intitulé de « landes sèches européennes », l'habitat englobe l'ensemble des landes fraîches à sèches développées sur sols siliceux sous climats atlantiques à subatlantiques depuis l'étage planitiaire jusqu'à l'étage montagnard. Mis à part les cas des falaises littorales et de quelques situations intérieures particulières (corniches, vires rocheuses), les landes sont secondaires et d'origine anthropique.

➤ **Caractéristiques et espèces indicatrices**

Les landes sèches européennes correspondent à des végétations basses (inférieures à 2 m) principalement constituées de chaméphytes et de nanophanéophytes de la famille des Ericacées et des Fabacées. Bruyères, Callunes, Myrtilles, Airelles, Genêts, Ajoncs contribuent pour l'essentiel aux couleurs et aux structures de ces landes. La végétation est adaptée morphologiquement et physiologiquement aux conditions édaphiques sévères, en particulier en ce qui concerne les aspects trophiques (sols acides maigres) et hydriques (sécheresse au moins une partie de l'année). Parmi les espèces indicatrices, il faut noter la bruyère cendrée (*Erica cinerea*), l'ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*),

➤ **Menaces potentielles**

Par le passé, elles ont fait l'objet d'exploitations extensives variées (fauche, pâturage) et de quelques utilisations locales (litière, fourrage). L'intensité et la fréquence de ces perturbations anthropiques ont des conséquences importantes à la fois sur la physionomie et la flore des landes : des perturbations agro-pastorales et des perturbations sylvicoles ou agrosylvicoles. En zones littorales, il est recommandé de ne pas intervenir hormis pour lutter contre la colonisation par les fourrés et le Pin maritime (*Pinus pinaster*) et contre les risques d'incendies. La gestion de la fougère aigle est aussi problématique dans la plupart des landes sèches.

➤ **Modes de gestion recommandés par le Cahier d'Habitats**

Il est recommandé de ne pas intervenir sur les landes les plus stables en bordure de littoral. Dans les zones très fréquentées, maîtriser et organiser la fréquentation du public (barrières, clôtures, cordons non débroussaillés) et mettre en place des supports de communication. Dans les sites les plus abrités, envisager un rajeunissement périodique de la lande par intervention mécanique pour éviter la colonisation par les fourrés. Élimination raisonnée des Pins maritimes intrus (coupe).

**Spécificités de l'habitat générique « Landes sèches européennes » en baie du Mont Saint-Michel**

Cet habitat est exclusivement présent sur les falaises de Carolles-Chameaux. Il est composé de l'ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*), du genêt à balais (*Sarothamus scoparius*) et la bruyère cendrée (*Erica cinerea*).

La lande à ajonc est la formation dominante sur les falaises atlantiques. Elle correspond à une lande haute pouvant dépasser les 2 mètres ; sa flore herbacée est très pauvre ou réfugiée sur les lisières. La lande basse à bruyère cendrée prend le relais de la lande à ajonc d'Europe sur les falaises les plus exposées, les sols maigres et pentus ; elle côtoie les pelouses aérohalines du haut de falaise. La lande à bruyère s'associe par endroits à l'ajonc nain (*Ulex minor*) ; cette station est l'une des très rares stations maritimes. La lande à genêt se situe principalement au nord de la vallée du Lude et est constituée principalement du genêt à balais, formant des stations homogènes et pauvres en espèces herbacées sur des sols acides mésophiles en situation ensoleillée.



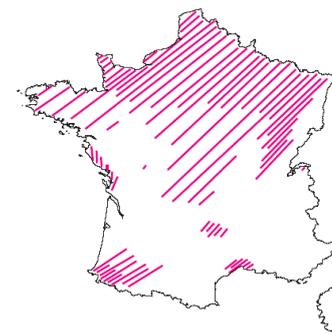
Répartition dans le site :

Habitat générique	Surface	Importance relative
Landes sèches européennes (4030)	22 ha	0,06 % du SIC

Etat de conservation : Moyen à bon

**Pelouses maigres de fauche de basse altitude  
(*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*)****Habitat générique**  
Code Natura 2000 : 6510Présentation générale de l'habitat➤ **Définition générale, physionomie et structure**

Cet habitat concerne l'ensemble des prairies de fauches planitiaires, collinéennes à submontagnardes largement répandu en France dans les domaines continentale et atlantique. Il s'agit principalement de prairies de fauche mésophilles installées dans un large spectre de conditions trophiques depuis les situations eutrophes à caractère nitrophile jusqu'aux situations méso-oligotrophes. Les sols plus ou moins profonds, présentent toujours une fertilité plus ou moins importante. Les caractéristiques hydriques et chimiques balayent par contre un large éventail de situations.

➤ **Caractéristiques et espèces indicatrices**

Leur aspect habituel de hautes prairies à biomasse élevée est presque toujours associé à la dominance d'hémicryptophytes graminéennes, parmi lesquelles l'Avoine élevée, le Brome mou, dans la région atlantique, la Glaudinie fragile jouent souvent un rôle important. Dans les situations trophiques les plus maigres, le tapis végétal présente une diversité floristique significative marquée par l'abondance des floraisons de dicotylédones et une stratification souvent complexe. En conditions eutrophes, cette diversité s'amointrit fortement et fait place à des faciès graminéens paucispécifiques.

➤ **Menaces potentielles**

Les traitements mixtes fauche/pâturage modifient plus ou moins la composition floristique des prairies selon les combinaisons de traitements, la charge et la durée du pâturage. Ces variations peuvent conduire à des situations intermédiaires. La fauche de ces prairies permet d'en conserver la structure et la diversité floristique spécifique. Plusieurs coupes sont possibles en fonction de la productivité de ces prairies. Un pâturage extensif sur les regains peut être possible en arrière-saison ; éviter les amendements pour éviter l'eutrophisation.

➤ **Modes de gestion recommandés par le Cahier d'Habitats**

Le fauchage des prairies permet le maintien d'une structure adaptée au cortège faunistique caractéristique de ces systèmes. Celui-ci sera d'autant plus favorable à ce maintien qu'on gardera une mosaïque de secteurs fauchés et non fauchés durant l'été (bandes-refuges, petits îlots). Si besoin, la fauche sera de préférence retardée, pour respecter notamment la nidification de certains oiseaux. Lorsque les conditions climatiques ou édaphiques l'exigent (années humides), la fauche peut être encore retardée (deuxième décennie de juillet). Un pâturage extensif d'arrière-saison ne semble pas non plus défavorable au maintien de ces prairies, à condition que ce pâturage ne débute qu'en août pour une fauche qui a lieu fin juin. Limiter les apports de fertilisants. Fauche des refus et maîtrise des ligneux.

**Spécificités de l'habitat générique « Pelouses maigres de fauche de basse altitude » en baie du Mont Saint-Michel**

Cet habitat est présent sur le haut du nord des falaises de Carolles. Les prairies de fauche accueillent un cortège de plantes prairiales héliophiles le plus souvent banales mais parfois remarquables ou en raréfaction comme la pensée des champs, peu commune dans la Manche, le rare trèfle souterrain sur les parties les plus rases, et surtout une magnifique population printanière d'Orchis bouffons. Les prairies de fauche correspondent à des habitats semi-naturels offrant souvent un grand intérêt naturaliste : une flore diversifiée et une faune riche (avifaune, entomofaune (une foule d'insectes phytophages ou prédateurs).



Répartition dans le site :

Habitat générique	Surface	Importance relative
Pelouses maigres de fauche de basse altitude (6510)	66 ha	0,17 % du SIC

Etat de conservation : Bon